



Message du président



CONGRÈS TRIENNAL 2021 VIRTUEL PRÉVU EN MAI

La prudence étant de rigueur, le conseil d'administration a décidé, le 5 mars, d'annuler toutes les rencontres en personne prévues pour 2021 et de poursuivre sa politique de tenir des rencontres virtuelles tout au long de l'année. Cela inclurait le congrès triennal de l'Association, de même que l'assemblée générale annuelle.

Le congrès se déroulera en deux étapes, la première, le 18 mai, pour élaborer un plan stratégique triennal – comme l'explique Dave Jeffrey dans l'article suivant – et, la deuxième, à une date ultérieure pour élire les dirigeants nationaux de l'Association. Les deux réunions accueilleront les membres du conseil d'administration national ainsi que des délégués choisis par chaque région. La représentation régionale au congrès est fondée sur le nombre total de membres dans chaque région.

Exceptionnellement cette année, d'autres participants, choisis par les régions en tant qu'observateurs provenant de divers groupes, seront invités à la réunion du 18 mai.

Comme mentionné ci-dessus, l'assemblée générale annuelle aura lieu virtuellement pour la deuxième année de suite. La date et l'heure proposées sont le 10 septembre, à 13 h (heure de l'Est). Un avis officiel aux membres ainsi que l'ordre du jour de la réunion seront publiés dans le prochain numéro de *Contact*.

En ce qui concerne le plan stratégique approuvé par l'ANR en 2018, je suis heureux de vous indiquer que nous avons atteint la plupart de nos objectifs énoncés dans les secteurs des communications, de la gouvernance et du recrutement. Nos réalisations les plus notables ont été le lancement de notre nouveau site Internet, le processus de révision des

Suite à la page 2

règlements nationaux et une augmentation constante du nombre de membres grâce aux efforts continus dans toutes les régions, ainsi qu'à une initiative récente faisant la promotion du recrutement dans le numéro de *Contact* de l'automne dernier, distribué à tous les retraités de Radio-Canada/CBC. La présentation régulière de rencontres pré-retraite – tenues en personne par la région du Québec et à Toronto avant les restrictions dues à la pandémie, et virtuellement au Québec depuis novembre 2020 pour les employés qui envisagent la retraite – a également contribué à attirer plus de membres.

Comme toute autre organisation sans but lucratif avec une composition démographique semblable, l'ANR continue d'éprouver des difficultés à pourvoir les postes d'administrateurs à tous les niveaux avec un groupe diversifié de personnes. Malheureusement, nous sommes perçus comme un club dominé par des hommes blancs. Nous espérons que notre plan stratégique pour les trois prochaines années contiendra des stratégies novatrices qui permettront d'attirer plus de retraités des groupes sous-représentés prêts à servir dans des rôles de leadership.

Le processus électoral pour pourvoir les postes de président national, de vice-président (anglophone), de vice-président (francophone) et de trésorier est en cours et j'encourage tous les membres à envisager de présenter leur candidature à l'un de ces postes.

En juin dernier, j'ai informé les membres du conseil que je ne me représenterais pas pour un deuxième mandat en tant que président de l'Association. Mon engagement avec l'ANR au niveau national a débuté en 2004 lorsque j'ai été nommé représentant au PAE, suivi de mon élection à titre de trésorier pour deux mandats de trois ans, et enfin en tant que président au congrès de 2018. Après 17 ans de service actif, le moment est venu pour moi de me concentrer sur de nouveaux projets et pour notre organisation d'être dirigée par quelqu'un avec une énergie et des idées nouvelles.

Je suis profondément reconnaissant de la confiance que m'ont témoignée les membres du conseil d'administration avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler au cours de mes différents mandats. Je suis également très reconnaissant de l'aide reçue des membres de notre personnel du bureau national, Dianne et Suzie, dans l'exécution de mes tâches. J'ai adoré travailler avec vous tous et je vous souhaite beaucoup de succès dans vos rôles respectifs au sein de l'ANR de même qu'une excellente santé dans vos années de retraite.

En passant, le 1^{er} avril est la date où j'ai reçu ma première dose de vaccin qui va me protéger ainsi que beaucoup d'autres contre le virus de la COVID-19. J'espère que vous avez eu ou aurez bientôt l'occasion de vous faire vacciner.

Restez en sécurité!

Denis

Congrès triennal de mai 2021 – Planifier l’avenir

L’élaboration et l’adoption d’un nouveau plan d’action triennal seront au centre des préoccupations des délégués au congrès triennal de l’Association nationale des retraités, le 18 mai 2021

Les délégués se verront présenter une série de recommandations pour aborder les quatre domaines clés que sont les communications, la défense de nos intérêts, le recrutement et la diversité. Le travail sur ces enjeux a débuté au congrès de 2018 et il s’agit maintenant de la dernière étape en date dans le traitement de ces questions essentielles.

Au cours des derniers mois, quatre sous-comités se sont rencontrés via Zoom pour examiner ces sujets en détail. Guidés par un processus qui cherche à comprendre ce qui se passe maintenant, pourquoi il en est ainsi et ce que nous pouvons améliorer, les comités doivent faire un rapport et présenter des recommandations qui, si elles sont adoptées, orienteront les efforts de l’ANR pour les trois prochaines années.

Voici quelques-unes des recommandations qui seront proposées :

- L’établissement d’un directeur des communications et d’un conseil consultatif national associé.
- La mise sur pied d’un comité permanent de la diversité afin que la direction et les structures de l’ANR reflètent la composition de notre effectif.
- Des efforts renouvelés pour améliorer et renforcer nos relations avec la direction de Radio-Canada/CBC et avec les syndicats.
- L’établissement d’un comité national de recrutement afin de nous assurer de continuer de mobiliser les non-membres et les titulaires d’une rente différée.

En raison des restrictions actuelles sur les déplacements, le congrès se déroulera virtuellement sur Zoom. Les détails ainsi que les rapports et les recommandations des sous-comités seront fournis aux délégués dans les semaines précédant le congrès.

Nous vous fournirons plus de détails sur le congrès et sur le plan d’action dans le prochain numéro de *Contact*.

Si vous souhaitez donner de votre temps pour aider l’ANR à atteindre ses objectifs dans le cadre du plan triennal, veuillez nous envoyer un message à l’adresse info@retraitessrc.ca.

Dave Jeffrey

Président - Comité de planification de la convention 2021

UN REPORTAGE TÉLÉ SUR LES CONJOINT(E)S PRIVÉ(E)S D'UNE PENSION DE SURVIVANT

L'émission de Radio-Canada **La Facture** a réalisé un reportage au sujet des régimes de retraite sous juridiction fédérale qui contiennent des clauses restreignant le droit à une pension de survivant.

Le reportage, intitulé « *Amours tardives, pensions refusées* », a été diffusé lors de l'émission du 17 novembre 2020 et est disponible en ligne, sur **Tou.TV**, à : <https://ici.tou.tv/la-facture/S26E10?lectureauto=1>

Selon les régimes de retraite, il y a deux sortes de dispositions qui limitent l'admissibilité à la pension de survivant :

1 – Le mariage ou l'union de fait a eu lieu alors que le ou la retraité(e) avait

plus de 60 ans. Cette clause existe dans les régimes de retraite des

Forces armées canadiennes et de la GRC;

2 – Le mariage ou l'union de fait a eu lieu **après la date de la retraite.** Cette

clause se trouve dans **les** régimes de retraite de la Fonction publique,

des sociétés d'État et des entreprises privées sous juridiction fédérale.

Le reportage présente les témoignages de deux retraités et de leurs conjointes : **M. Robert Demers** de la GRC (clause « plus de 60 ans ») et **M. Pierre Sasseville** de Postes Canada (clause « après la date de la retraite »).

Un point de vue syndical sur ces lois injustes est exposé par **Mme Magali Picard**, qui était Vice-présidente exécutive nationale de l'Alliance de la fonction publique du Canada au moment de l'entrevue.

Et un avis juridique est présenté par **Me Louis-Philippe Lampron**, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval.

C'est une question d'équité et de nombreuses associations de retraités et des syndicats réclament, depuis des années, des modifications aux lois fédérales qui causent de telles injustices. Un regroupement a été créé, en 2014, la **Coalition équité des pensions aux conjoints survivants**, pour coordonner l'action politique. Pour plus d'informations, consulter le site internet :

www.equitedespensions-cepcs.ca

LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA/CBC SE PORTE TRÈS BIEN

Le régime de retraite de Radio-Canada/CBC a connu une année fort impressionnante, terminant 2020 avec ses meilleurs résultats en plus de 20 ans. Ses actifs totaux s'élèvent maintenant à plus de 8 milliards de dollars; il affiche un excédent de continuité de 3,3 milliards de dollars, et un excédent de solvabilité de 381 millions de dollars. Les résultats de l'évaluation annuelle ont été vérifiés lors de la réunion du 29 mars du Conseil de fiducie du Régime de retraite.

En guise de contexte, le rendement du régime est mesuré de deux façons – la continuité de l'exploitation et la solvabilité. Toutes deux représentent la différence entre les actifs dont le régime a besoin pour payer les pensions et tenir la promesse faite aux employés actuels par rapport aux actifs du régime. En termes simples, la continuité de l'exploitation est fondamentalement la valeur comptable des actifs. Sur ce front, l'excédent représente 161 % des actifs par rapport au passif. Le calcul de la solvabilité est théorique et il repose sur l'hypothèse d'une liquidation du régime, la vente des actifs actuels servant alors à l'acquisition d'instruments de placement à long terme. La faiblesse actuelle des taux d'intérêt entraînera un rendement inférieur. Toutefois, dans les deux cas, le régime affiche un excédent.

POURQUOI CELA EST IMPORTANT

Ce dernier rapport est important pour deux raisons. Premièrement, il témoigne de la bonne santé globale du régime. Dans ce cas-ci, les résultats montrent que le régime est en bonne santé financière, en grande partie grâce à sa gestion compétente et à l'application de ses stratégies de placement à long terme.

Deuxièmement, les résultats sont importants au chapitre du protocole d'entente signé entre l'Association nationale des retraités, les syndicats et Radio-Canada/CBC sur le partage des excédents du régime de retraite. Le protocole, conclu en 2009 prévoit le partage de l'excédent dès que le plus bas des deux calculs dépasse 105 % du passif. Nous n'en sommes pas encore tout à fait là, mais dans ce cas-ci, le plus bas des deux chiffres s'élève maintenant à 104,6 %.

QUELQUES MISES EN GARDE

Même si le portrait global actuel est positif, il y a quelques éléments dont il faut tenir compte.

Radio-Canada/CBC essaie de revenir sur l'entente qu'elle a signée en 2009. L'ANR et les syndicats ont informé la Société de leur intention de soumettre le différend à un arbitrage exécutoire et le processus de sélection d'un arbitre est commencé. Nous avons bon espoir que l'entente survivra à cette épreuve.

Une dernière mise en garde provient d'Alain Pineau, le représentant des retraités au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite, qui précise : « *Les marchés continuent d'être très instables et selon plusieurs, ne sauraient continuer de monter indéfiniment, surtout si la crise économique créée par la COVID-19 se poursuit. Il se peut donc que les résultats soient moins bons à la fin de 2021, mais quoi qu'il en soit, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles : votre pension n'est pas à risque! Tous nos remerciements à l'équipe du régime de retraite qui travaille dans des conditions difficiles à cause de la crise sanitaire.* »

Autrement dit, il n'y a aucune garantie que le passé est garant de l'avenir. Nous vous tiendrons informés de l'état du régime et de l'évolution de notre différend avec Radio-Canada/CBC au sujet de l'entente de partage de l'excédent.

Dan Oldfield
Représentant de l'ANR au CCAS

FIN DU PROJET PILOTE DIALOGUE

Le projet pilote qui fournissait aux retraités et aux employés de Radio-Canada/CBC un accès en ligne à un réseau de santé virtuel tire à sa fin.

Dialogue a été lancé à titre d'essai en avril dernier pour fournir l'accès à des services comme l'exécution et le renouvellement d'ordonnances, les demandes d'analyse sanguine ou d'aiguillage vers un spécialiste, des consultations pour des problèmes de santé mineurs (allergies, infections urinaires, infections, etc.) et des consultations avec une équipe médicale pour toute question relative au stress, à l'insomnie et à l'anxiété.

Le projet pilote d'un an a coûté environ 600 000 dollars, dont 25 % ont été payés par Radio-Canada/CBC. Le reste est provenu d'un fonds géré par le comité consultatif des avantages sociaux (CCAS).

Un examen de son utilisation a révélé que seulement environ un pour cent des retraités ont tiré parti du programme. Or donc, compte tenu de son coût et de son utilisation, on a jugé que la poursuite du programme dans sa forme actuelle ne pouvait être soutenue.

Nous rappelons aux membres de l'ANR que, même si les services ne sont peut-être pas les mêmes, la plupart des provinces offrent une forme ou une autre de services de santé en ligne et par téléphone.

Dan Oldfield
Représentant de l'ANR au CCAS